



BULLETIN D'INFORMATION

mairie-lombron@wanadoo.fr
Tel : 02.43.74.08.08

Site Internet : www.mairie-lombron.fr



Infos Mairie

LES SERVICES D'URGENCE

Médecin : Appeler le 15
Pompiers : 18 - Police : 17
Infirmière : Catherine BRAUT
Tel : 02.43.89.09.11
Pharmacie : 1 répondeur
départemental 24 h/24 7 jours/7 à
votre disposition N° 0825 12 03 04 +
code postal 72450 et/ou 72160

DECHÈTERIE

« le Paturail » route de Torcé
à LOMBRON Tel : 02.43.20.93.23
Horaires d'été 01/04/10 au 30/09/10
Lundi de 9h00 à 12h00
Mardi et Jeudi : fermée
Mercredi de 14h00 à 18h00
Vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00

BIBLIOTHEQUE HORAIRES D'ETE

Rue du Lavoir - Tel : 02.43.54.80.58
Lundi de 17 h 00 à 18 h 00
Mercredi de 10 h 30 à 12 h 00
Samedi de 11 h 00 à 12 h 00.

HORAIRES MAIRIE

Lundi de 14h00 à 18h00
Mardi - Jeudi - Vendredi :
De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00

ECOLE PIERRE DE RONSARD

Tel : 02.43.76.63.21
Directrice : Mme Agnès GLANDDIER

AGENCE POSTALE

Rue de Torcé - Tel : 02.43.81.84.75
Lundi et Vendredi : 9 h à 11 h
et 14 h 15 à 16 h 15
Mardi et Jeudi : 9 h à 11 h
Samedi : 9 h à 12 h

SITTELLIA

Horaires grandes vacances scolaires
Tel : 02.43.54.01.70
E-Mail : sittellia@wanadoo.fr
Lundi : 10 h à 13 h et 14 h à 19 h
Mardi : 10 h à 19 h - 20 h à 22 h
Mercredi : 10 h à 13 h et 14 h à 19 h
Jeudi : 10 h à 13 h et 14 h à 19 h
Vendredi : 10 h à 19 h
Samedi : 14 h 00 à 19 h 00
Dimanche : 10 h à 13 h et 14 h à 19 h

CERCLE HIPPIQUE DES BRIÈRES

Tel : 02.43.89.47.69
Horaires d'ouverture
Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-
Samedi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00
à 18h00. Dimanche matin ouvert sur
rendez-vous.

COLLECTE DES SACS JAUNES

La prochaine collecte des sacs jaunes aura lieu
le **Mercredi 7 Juillet 2010**. Sortir les sacs le
mardi soir.

FETE DU MARCHÉ « Soyons Locavore »

Venez nombreux participer à la fête du
marché biologique le **Vendredi 2 Juillet**
place de l'Eglise, dès 17 heures à
Lombron. Une belle occasion de se
retrouver entre amis dans une ambiance
chaleureuse et de découvrir des animations
variées sur le thème du développement
durable !

Programme de la manifestation :

Marché Biologique Nocturne (dès 17h)
- Exposition de producteurs locaux et
« bios »
- Habitat écologique
- Participation de l'AMAP de Lombron
20h30 : Diffusion gratuite du film Nos
enfants nous accuseront de Jean Paul
JAUD (salle des associations de Lombron)
Animations diverses : Jeux en bois, Stands
associatifs, Ateliers pédagogiques...

Restauration sur place, plusieurs
possibilités :

Plateau repas 100% bio à réserver auprès
de Mimi-Bio au 06 16 44 00 54.

Plusieurs menus sont à votre disposition :

Le menu Scandinave (15€) et un menu à
10 €

Le repas « POUSSIN » destiné aux moins
de 10 ans (8 €).

D'autres services de restauration seront dis-
ponibles sur place : **camion pizza delizia**
Tel : 06.08.15.68.74. Repas du marché :
achetez vos produits et cuisinez-les sur le
barbecue mis à votre disposition. Rensei-
gnement auprès de la Mairie de LOMBRON
au 02.43.74.08.08.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

En raison des congés d'été du personnel,
l'Agence Postale Communale **sera fermée**
semaine 32, soit du 9 au 15 Août 2010.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 24 Juin 2010

DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Suite à la loi du 17 février 2009, la délibération
prise le 28 mars 2008 conformément à l'article L
2122-22 du CGCT déléguant au Maire l'attribu-
tion concernant la préparation, la passation,
l'exécution et le règlement des marchés d'un
montant inférieur à un seuil fixé par décret, n'est
plus conforme. En effet, cette nouvelle loi ne fait
plus référence à cette notion de seuil défini par
décret. Désormais, l'assemblée délibérante
peut soit fixer expressément des seuils de dé-
légation, soit accorder à l'exécutif la délégation
de compétence quel que soit le montant du
marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide :

- de fixer à 90 000 € le seuil de délégation d'at-
tribution au maire pour la passation des mar-
chés pour tous les types de marché
(fournitures, services et travaux) ;

- de conserver la délégation au Maire pour les
avenants n'entraînant pas une augmentation du
montant initial supérieur à 5%,

- qu'en cas d'absence du Maire, le 1^{er} Adjoint
peut prendre toute décision en lien avec les
marchés publics, dans les limites de la délégation
attribuée au Maire.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE SAUSSAY ET RUE DE LA VALLÉE

Dans le cadre du projet d'enfouissement des
réseaux rue de Saussay et rue de la Vallée,
(délibération du 25 février 2010), le Conseil
Municipal sollicite le Département pour la réali-
sation de ces projets, accepte de prendre en

Infos Mairie

Suite compte-rendu

charge à hauteur de 60% le cout des travaux pour le génie civil des télécommunication (29 310 € - montant inscrit au budget 2010). La mission de coordination CSPS sera mise en place par la commune. L'entreprise CEGELEC est retenue pour réaliser les travaux d'enfouissement du réseau électrique (34 302€ TTC).

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE)

Le Conseil Municipal, dans le cadre de la loi « handicap » décide de faire réaliser par un bureau d'études, un diagnostic sur la chaine des déplacements dans la commune avec un plan d'action hiérarchisé qui précise les travaux à mettre en œuvre progressivement pour mettre aux normes ce qui peut l'être (PAVE). Le dossier sera suivi par la Commission « Voirie Sécurité ».

PLAN DE FINANCEMENT (Modificatif) – RESTAURATION VITRAUX DE L'EGLISE

Considérant les participations financières des différents organismes sollicités, le Conseil Municipal approuve le nouveau plan de financement suivant : Coût du projet : 6057.50 TTC – Subv DRAC 20% du HT : 1013 € - Subv Région 20% : 1013 € - Subv LEADER : 1267€ - Fondation Patrimoine : 759 € - FCTVA 784.13 € - Participation Commune 1221.37 €.

VENTE TONNE A EAU

Le Conseil décide de vendre 200 € la tonne à eau d'une capacité de 600 l à Mr et Mme Gilbert LEBLAY, auteur de l'offre la plus élevée.

ADHESION FONDATION DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 100 € à la Fondation du Patrimoine au titre de l'adhésion pour l'année 2010.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : DEMANDE DE DEROGATION EXTENSION ELEVAGE BOVIN

Suite à la demande formulée par l'EARL des SABLES et après avoir examiné le dossier, Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de dérogation de l'élevage bovin soumis à déclaration dans le cadre de la protection de l'environnement pour l'extension et la construction de bâtiments agricoles.

CARRELAGE VESTIAIRES FOOT

L'entreprise BLONDEAU Carrelage a été retenue pour effectuer le carrelage dans les vestiaires du foot. Montant du devis : 8 850.40€. Les travaux seront réalisés pendant l'inter-saison.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente des immeubles suivants : 2 rue du Pressoir - 7 rue du Pressoir - 20, rue du Pressoir et 3 Place de l'Eglise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE PENDANT LA PERIODE ESTIVALE

Les horaires du Secrétariat de Mairie seront modifiés comme suit à compter du **5 Juillet jusqu'au 24 Août 2010 inclus**, à savoir :

Le Secrétariat sera ouvert au public le :

- **Lundi et Mardi de 14 h à 18 h**
- **Jeudi et Vendredi de 9 h à 12 h**
- **Samedi de 9 h à 12 h.**

Infos Associations

COMMUNIQUE DU SMIRGEOMES

Suite à la construction d'un quai supplémentaire à la déchèterie de Lombron destiné à recevoir une benne à bois, la déchèterie sera fermée du 17 Juin au 2 Juillet inclus. Vous pouvez accéder aux déchèteries de Saint Mars la Brière, Savigné l'Evêque ou Tuffé en attendant la réouverture de la déchèterie de Lombron. **Nous vous rappelons que le dépôt sauvage d'ordures est interdit.**

FAMILLES RURALES

Prochaines activités à 20 h 30 à la Salle des Associations

Mardi 6 Juillet : Patchwork

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Voyage au Puy du Fou

L'Amicale du Personnel Communal organise un voyage d'une journée à destination du Puy du Fou le **Samedi 28 Août 2010** (grand parc, repas du soir, cinescenes). Il reste encore quelques places. Prix 119 € (possibilité règlement échelonné et le prix pourra être diminué de 10 € voire plus en fonction du nombre de participants). Inscriptions avant le 5 Juillet 2010 auprès de Sylvie BONTEMPS Tel : 06.85.68.95.84.

PETANQUE LOMBRONNAISE

Concours de boules en doublettes formées le **3 Juillet 2010** ouvert à tous. Début des jeux à 13h30 sur le terrain de boules chemin du Stade.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de LOMBRON organise le **Samedi 17 Juillet 2010 de 6 h 00 à 18 h 00** son 17ème Bric à Brac sur l'espace « Alice et Ernest GUITTON ». Sans réservation : 1,50 € le mètre. Restauration sur place le midi.

En soirée : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal gratuit.

TENNIS CLUB DE LOMBRON

Venez nombreux encourager les finalistes du Tournoi Interne le **SAMEDI 3 JUILLET à partir de 14h** sur les terrains. Ces finales seront suivies d'un **vin d'honneur** auquel tous les licenciés sont conviés. Le traditionnel "**Barbecue du Club**" clôturera la journée et se déroulera à la petite salle du foot au stade à partir de 19h30. Vous pouvez dès-à-présent vous y inscrire auprès de **Antoine GUITTON - 06.79.52.54.23 - ant.guitton@hotmail.fr** - **Antoine SERDOT - 06.17.90.90.64 - antoine.serdot@gmail.com**. Réservations jusqu'au 18 juin. Tarifs : **10€ par adulte** et **5€ par enfant** (tout compris).

SALON DE COIFFURE « CAROLE CREATION »

Le Salon de Coiffure sera fermé le **Mardi 13 Juillet 2010** ainsi que du **1er Août au 15 Août 2010 inclus**.

VOULEZ-VOUS DANSEZ ?

Des cours de Rock, valse, Tango, cha cha, rumba ou salsa seront proposés à la rentrée de septembre à la Salle Polyvalente de Montfort-le-Gesnois entre 19h30 et 21h30. Les deux premiers cours sont gratuits. Début des cours mi-septembre. Contacts : 02.43.76.54.43 ou 02.43.89.66.16 ou 02.43.76.56.23 ou 02.43.82.51.59.

